

Compte rendu du Conseil d'Etablissement (CE)
du 15 novembre 2007

La séance est ouverte à 18 h, le quorum étant atteint. Mme Mirigay, élue au Conseil d'Administration (CA) de l'association gestionnaire, représente son Président. Mme Miltat et M. Lebastard, du collège du personnel, acceptent d'être secrétaires de séance.

Annonce de l'ordre du jour.

Le Président du CE annonce que l'étude du Règlement Intérieur du Secondaire est renvoyé au prochain CE car les élèves élues n'ont pas reçu à temps les documents.

Une représentante des parents d'élèves signale qu'une lettre relative à la réorganisation des horaires et de la cantine a été envoyée; M. le Proviseur répond que ce point sera traité au prochain CE.

Un représentant du personnel enseignant souligne le problème de la surveillance en cas de mauvais temps ; cette question est ajoutée à l'ordre du jour après un vote à l'unanimité.

Présentation d'un nouveau membre de droit.

Mme Yanakiéva représentera, sur la proposition de M. le Proviseur, l'ensemble des professeurs de bulgare au CE.

Mise en place du CE.

Mme la Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle se réjouit de constater que le CE est au complet et félicite les membres participants pour leur engagement. Le Président rappelle les règles du fonctionnement d'un CE.

Approbation du PV du CE du 5 juin 2007.

M. le Proviseur rappelle le contenu du PV. Il signale que la demande d'ouverture d'un poste de gestionnaire expatrié est acceptée et que le poste sera ouvert au 01.09.2008 ; 3 candidats se sont manifestés à ce jour.

Voté à l'unanimité.

Approbation du PV du CE extraordinaire du 27 septembre 2007.

Voté à l'unanimité.

Installation du Conseil de Discipline.

Question d'un représentant du personnel : peut-on se prononcer pour une exclusion définitive d'un élève dans un lycée français à l'étranger s'il n'y a pas d'autre offre de scolarisation pour l'élève ?

Le Président rappelle que l'existence de ce Conseil est obligatoire, en explique le fonctionnement et précise que si un élève est exclu définitivement, il peut être inscrit au CNED qui constitue un établissement à part entière.

Des élu(e)s des différents collèges se portent volontaires pour constituer le Conseil de discipline. Les membres du Conseil de discipline sont les suivants :

- le chef d'établissement, Président ;
- le Directeur des classes du Primaire ;
- la Gestionnaire ;
- la Conseillère Principale d'Education ;
- la responsable des enseignements du bulgare ;
- collège du personnel : Melle Katrinova, M. Fossard, Mme Miltat, M. Deglo de Besses, M. Lebastard ;
- collège des parents : Mme Dentcheva, Mme Pauka, Mme Bernard ;
- collège des élèves : Melle Bravard, Melle Atair

A la question d'un membre du collège du personnel, le Président rappelle que cette désignation n'est valable que durant la présente année scolaire.

Voté à l'unanimité.

Installation du CESC (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté).

M. Le Proviseur souligne la qualité du travail réalisé par les membres de la commission qui ont élaboré un programme d'action sur 3 ans, et qui s'inscrit dans le Projet d'Etablissement. (Pièce jointe)

Quelques points à noter :

Prévention des IST (Infections Sexuellement Transmissibles)

Un distributeur de préservatifs sera installé au foyer des élèves du Lycée (site de Vaptzarov), le 30 novembre, dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre le Sida.

Décision votée à l'unanimité.

Prévention routière :

Présentation du concours Renault auquel participeront sur la base du volontariat les classes de CE2.

Au collège, passation des épreuves de sécurité routière : ASSR en 5^{ème} et BSR en 3^{ème} ; pour les élèves français(e)s, ce brevet est indispensable et obligatoire pour se présenter aux épreuves du permis de conduire.

Sécurité site de Svéti Naoum : Mme la Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle informe le conseil sur les démarches en cours auprès des autorités bulgares pour réguler la circulation dans la rue Milin Kamak (sens unique ?)

Sécurité site de Vaptzarov : M. le Proviseur reconnaît la dangerosité du site et rappelle la nécessité impérieuse de traverser sur le passage piéton.

Mme la Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle évoque le déplacement éventuel du feu mais rappelle que cela ne peut se faire qu'avec l'accord de tous les usagers et partenaires locaux, en particulier l'hôpital Tokuda. Des démarches seront effectuées en ce sens.

Mise en place d'une formation aux premiers secours : concerne à la fois les élèves et certains adultes.

Modification de la composition de la « commission menus »: désormais 4 élèves (2 élèves du Primaire et 2 du niveau collège) participeront à cette commission : ce sont les élèves directement concerné(e)s.

Foyer des élèves (site Vaptzarov)

Les représentantes des élèves se plaignent de ne pas pouvoir quitter l'établissement lors de la pause de 10h25 pour pouvoir acheter un encas. Une réflexion est lancée sur l'installation d'un distributeur. Ils proposent un aménagement du foyer (suppression d'un mur, canapés, ...): le CA a donné son accord de principe sur une dotation de 1500 lv et votera le budget alloué lors de sa prochaine réunion.

Question d'un représentant des parents d'élèves : pourquoi ne peut-on pas modifier cette année les horaires pour que les enfants aient plus de temps pour la pause déjeuner ?

Le Président répond qu'une modification des horaires demande une réflexion approfondie et une consultation massive ; il assure de sa présence régulière lors de la restauration pour contrôler avec les surveillants le temps et le déroulement des repas et a noté des problèmes de dysfonctionnement de l'entreprise de restauration.

Place du Bulgare.

La représentante de l'enseignement du bulgare intervient pour présenter l'enseignement de cette langue et se réjouit que cette discipline occupe désormais une place à part entière dans l'établissement, avec 5 enseignantes. Une demande de subvention auprès de l'AEFE (Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger) va être effectuée à nouveau pour la réalisation de la suite d'une méthode (manuel et CD).

Le Président demande que La représentante de l'enseignement du bulgare informe régulièrement des réformes dans le système éducatif local. Le Président propose le passage de 2h à 3h obligatoires de bulgare pour les Bulgarophones de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Ce supplément horaire permettra aussi à certains élèves d'aller dans le système éducatif local avec plus de facilités.

Voté à l'unanimité.

M. le Directeur des classes primaires signale qu'une réflexion est menée pour la mise en place de l'enseignement du Bulgare en maternelle.

Evaluations nationales.

Primaire :

Le dispositif d'évaluation national dans les niveaux CE1 et CM2 a été mis en œuvre cette année ; il permet le repérage des élèves en difficultés et qui seront pris en charge, en cas de besoin, dans un PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative). Tout est mis en œuvre pour réduire les difficultés de certains élèves.

6^{ème} :

Les évaluations nationales en Français et Mathématiques ont eu lieu, les résultats ont été communiqués aux parents lors des réunions d'information. Tout est mis en œuvre pour réduire les difficultés de certains élèves.

Ces évaluations seront supprimées à la rentrée prochaine.

Règlement intérieur de l'école primaire. (Pièce jointe)

Point ajouté : interdiction d'utiliser le téléphone portable dans les locaux, en application immédiate.

Le règlement traduit en bulgare sera envoyé par courrier électronique aux parents. L'an prochain, il sera imprimé dans le carnet de liaison. Le règlement a été voté au conseil d'école et approuvé à l'unanimité au CE. Il sera en application au 1/12.

Sorties pédagogiques.

Bulgare : voyage scolaire à Véliko Tarnovo et Arbanasi (niveau 5^{ème}). Voté à l'unanimité.

Allemand : échange avec un établissement autrichien de Vienne (niveau 3^{ème}). Voté à l'unanimité

Moyen de transport : choix d'une compagnie à bas coût. Voté avec une abstention.

Projet d'établissement.

Le Président rappelle que la réflexion sur le projet d'établissement est en cours. Un CE extraordinaire aura lieu avant la fin de l'année civile pour présenter ce projet ainsi que le règlement intérieur du secondaire.

Nouveau Lycée : Mme la Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle assure que tous les acteurs (CA, Ambassade) sont mobilisés pour trouver une issue favorable au problème. Pour le site d'Istok, une réunion de travail est prévue lundi 19 novembre à 15h avec le Ministère de l'Education Nationale bulgare pour reposer la question d'un contrat signé avec l'AEFE. En ce qui concerne le site de Svëti Naoum, une réunion est prévue vendredi 16 novembre 2007 avec l'Ambassadeur de Russie pour obtenir une prolongation de la convention d'occupation des locaux.

Sécurité.

M. le Proviseur fait le bilan des 3 opérations d'évacuation menées à tous les niveaux et signale qu'une information sur les risques sismiques a été diffusée au personnel sur la conduite à tenir en cas de tremblement de terre ; il rappelle que, selon l'amplitude du séisme, la conduite à tenir est différente. M. le Consul pense qu'il vaut mieux évacuer les bâtiments. Le Président propose de rentrer à nouveau en contact avec la Protection Civile bulgare.

Examens.

Brevet : nouveautés pour la session 2008.

validation du B2I (Brevet Informatique et Internet),

validation de la compétence A2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.

Baccalauréat :

Les inscriptions auront lieu le mercredi 21 novembre dans l'après-midi.

M. le Proviseur informe qu'un dossier a été déposé pour que le bac session 2008 se déroule à Sofia (sauf pour les épreuves du 2^{ème} groupe qui resteraient à Vienne). La réponse arrivera en janvier, la décision appartient au Ministère français de l'Education Nationale.

Questions diverses.

Autour d'un débat, M. le Proviseur répond aux questions diverses posées par les :

Représentantes des élèves :

- Peut-on installer une sonnerie, aussi bien à Vaptzarov qu'à Sveti Naoum ? La faisabilité va être étudiée et le coût évalué. Aucune décision n'est encore prise.
- Peut-on améliorer les rencontres parents professeurs (demande de traducteurs et de fiche individuelle de rendez-vous afin de planifier les rencontres) ? L'achat d'un logiciel spécifique pour optimiser les rencontres est envisagé.
- Quand aura t-on la visite du Conseiller d'Orientation Psychologue ? Il n'y a toujours pas de réponse précise sur les dates d'intervention.
- Peut-on avoir de nouveaux tableaux ? Ils seront achetés rapidement.

Représentantes des parents :

- Les élèves peuvent-elles avoir accès aux adresses électroniques des familles ? Un message sera envoyé à toutes les familles pour qu'elles en autorisent la communication. La fiche d'inscription de l'an prochain contiendra cette information.

Représentant(e)s des personnels.

- Les membres d'une même famille peuvent-ils siéger au CE et au CA ? Une réflexion va être lancée sur le sujet.
- Comment résoudre le problème de la surveillance en cas de mauvais temps ? Aucune solution précise n'est trouvée à ce réel problème pour l'instant.

La séance est close à 22 h.

Les Secrétaires de séance

Le Président

Nadine MILTAT Philippe LEBASTARD

Gilles ELOY